



**DIMINUEZ  
VOTRE RISQUE  
D'ATTRAPER  
LA GRIPPE**

Les personnes qui ont des affections médicales chroniques sont à risque élevé de l'influenza et des complications liées à l'influenza. Parlez à votre médecin, votre infirmière, votre pharmacien ou votre bureau local de santé publique pour vous faire vacciner contre la grippe.